

CAMPS DE JOUR

COVID-19



DES **RÉPONSES** À VOS **QUESTIONS**



TABLE DES MATIÈRES

1.	CONSTITUTIONS DES GROUPES	3
2.	SOINS DES ENFANTS	3
3.	MESURES DE PROTECTION DE BASE	4
4.	GESTION DES CAS, DES CONTACTS ET CONTRÔLE DES ÉCLOSIONS	7
5.	ORGANISATION DU CAMP	9
6.	ACTIVITÉS SPORTIVES, DE LOISIR OU DE PLEIN AIR	10
7.	CONTEXTE DE REPAS	10
8.	ENFANTS AVEC BESOINS PARTICULIERS	11
9.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	12
10.	RAPPELS DES COORDONNÉES IMPORTANTES	13

Ce document, créé à l'intention des camps de jour, est complémentaire à celui développé par l'[Association des camps de jour du Québec](#). Il présente des balises claires afin de réduire les risques infectieux de la COVID-19 dans les milieux montréalais. Les réponses ont été rédigées en fonction des informations disponibles lors de leur rédaction. Ces réponses pourraient être appelées à changer selon l'évolution de la situation.

Si les réponses à vos questions ne se trouvent pas dans ce document, veuillez les adresser dans l'espace solidaire de Sport et Loisir de l'île de Montréal, à la section [ADAPTATION DES ACTIVITÉS : FOIRE AUX QUESTIONS](#).

1. CONSTITUTION DES GROUPES

1.1 Doit-on mettre les jeunes de même famille dans le même groupe?

- Oui, les jeunes d'une même famille auraient avantage à être regroupés lorsque possible et, si les parents acceptent.

1.2 Est-ce que les enfants peuvent fréquenter différents camps au cours de l'été?

- Oui, un enfant peut fréquenter plus d'un camp de jour pendant l'été.
- Il est par contre important de privilégier des groupes stables (enfants-intervenant) au courant d'une même semaine.

1.3 Est-ce que les intervenants peuvent se déplacer d'un camp à un autre?

- Cette modalité n'est pas recommandée pour les moniteurs.
- Toutefois, si un gestionnaire devait se déplacer d'un camp à l'autre, il devrait éviter d'être en contact avec les jeunes.

2. SOINS DES ENFANTS

2.1 Est-ce que la salle d'isolement, réservée aux jeunes en cas de symptômes de la COVID-19, peut également être utilisée pour d'autres fonctions (ex.: salle de soins)?

- Il est préférable que la salle prévue pour isoler les jeunes ayant des symptômes de la COVID-19 ne soit pas utilisée pour d'autres fonctions.
- Si la salle d'isolement doit être partagée, il ne sera pas possible de l'utiliser pour d'autres fonctions lorsqu'une personne y est isolée. Elle doit être libérée rapidement dès qu'un jeune doit s'y isoler puis, être nettoyée et désinfectée avant que son usage partagé puisse être repris.

2.2 Si plusieurs jeunes du camp présentent des symptômes de la COVID-19 au même moment, peuvent-ils être isolés dans la même salle?

- Idéalement, les jeunes devraient être isolés dans des salles différentes parce qu'il n'est pas certain qu'ils aient tous la COVID. Si ce n'est pas possible, les isoler ensemble, mais s'assurer qu'ils portent le masque médical.

2.3 Quelles sont les consignes pour l'application de la crème solaire ou du chasse-moustique?

- **Avant le début du camp** : Le parent devrait appliquer la crème solaire à son enfant avant l'arrivée au camp. Puisque la crème solaire doit normalement être appliquée aux deux heures, celle-ci devra être appliquée de nouveau à différents moments au cours de la journée.
- **Pendant le camp, pour les jeunes qui en sont capables** :
 - ★ Leur demander d'appliquer eux-mêmes la crème solaire ou le chasse-moustique.
- **Pendant le camp, pour les jeunes qui ont besoin d'aide** :
 - ★ Si possible, demander à un membre de la famille (ex.: frère ou sœur) qui fréquente le camp et qui a la capacité de le faire.
 - ★ Autrement, le moniteur pourra le faire tout en respectant les mesures de protection de base dont le port des [équipements de protection individuels](#) (masque médical et protection oculaire) ainsi que l'hygiène des mains avant et après l'application.

NOTE : Dans le contexte où l'on vise à diminuer le contact physique prolongé entre les enfants, il n'est pas recommandé que les jeunes se crèment entre eux.

2.4 Quelles sont les consignes pour les premiers soins en cas de blessures?

- Si l'intervention demande un contact rapproché avec le jeune, le port des [équipements de protection individuels](#) (EPI) est recommandé (masque médical et protection oculaire).
- Si l'intervention implique des fluides corporels (sang, urine), porter des gants en plus de l'EPI.
- Se laver les mains avant et après l'intervention et ce, malgré l'utilisation de gants.
- Jeter les gants à la poubelle après l'intervention.
- Changer de vêtements s'ils ont été souillés par des liquides biologiques.

3. MESURES DE PROTECTION DE BASE

3.1 Quand dois-je me laver les mains?

- Le matin à l'arrivée au camp.
- Avant et après être allé aux toilettes.
- Après avoir toussé, éternué ou s'être mouché.
- Avant et après avoir mangé
- Avant et après avoir manipulé des aliments (pour les animateurs qui distribuent des collations).
- Avant et après une activité ou la manipulation de quelque chose de fréquemment touché.



NOTE : Éviter de se toucher le visage (yeux, nez, bouche). Autrement, il est recommandé de se laver les mains avant et après s'être touché le visage.

3.2 Comment dois-je procéder à l'hygiène des mains?

- Il existe deux options pour l'hygiène des mains :
 - ★ **Lavage avec de l'eau tiède et du savon :**
Laver à l'eau et au savon pendant au moins **20 secondes**. La température de l'eau n'est pas importante, tant qu'elle n'est pas trop chaude. C'est plutôt la durée du lavage qui est déterminante.
 - ★ **Hygiène des mains avec l'utilisation d'une solution désinfectante :**
Appliquer le produit sur les mains sèches et frotter jusqu'à ce que les mains redeviennent sèches. Le désinfectant doit contenir une base d'**alcool d'au moins 60 %**.



La solution désinfectante ne fait pas un nettoyage des mains mais tue le virus. Les mains visiblement souillées doivent être lavées à l'eau et au savon.

NOTE : Il doit y avoir suffisamment de produit pour recouvrir les mains, incluant sous les ongles, et permettre de frotter pendant **20-30 secondes** avant l'évaporation complète.

3.3 Les solutions désinfectantes sont-elles sécuritaires pour les enfants?

- Les enfants doivent utiliser la solution désinfectante sous la supervision d'un intervenant.
- Il est important de veiller à ce que les enfants n'ingèrent pas la solution, c'est-à-dire ne pas mettre leurs mains à la bouche lorsque leurs mains ne sont pas encore complètement sèches (nécessite quelques secondes).
Si un enfant ingère du désinfectant à base d'alcool, contacter le Centre antipoison du Québec (1 800-463-5060). Parmi les renseignements les plus pertinents afin de faciliter leur évaluation, il sera important de connaître la composition exacte du produit (avoir le contenant en main lors de l'appel), la quantité ingérée, le contexte (ingestion volontaire ou involontaire) et l'âge de l'enfant.
- Toujours garder les solutions désinfectantes hors de la portée des enfants.
- Attendre que la solution désinfectante soit sèche avant de commencer une activité.

NOTE : Si les mains sont visiblement souillées, les laver à l'eau et au savon.

3.4 Quels sont les équipements de protection individuels (EPI)?

- **Masque médical :** Ce type de masque est plus efficace que le couvre-visage en tissu.
- ★ Entre deux utilisations, il peut être plié de façon à ce que l'extérieur du masque soit replié sur lui-même et placé dans un contenant non hermétique ou un sac en papier.
- ★ Le changer seulement s'il est souillé, mouillé, endommagé ou après une intervention auprès d'une personne malade.
- ★ Procéder à l'hygiène des mains avant d'installer le masque, puis après son retrait.



NOTE : Les travailleurs doivent porter un masque et non un couvre-visage lorsqu'ils sont à moins de 2 mètres d'une autre personne.

- **Protection oculaire :**
Visière ou lunettes qui couvre les côtés des yeux.



NOTE : Le port d'une visière seule n'est pas recommandé, la protection oculaire doit être utilisée conjointement avec un masque. De plus, le port de la protection oculaire n'est pas nécessaire à l'extérieur.

- **Blouse et gants :**

Les gants ne remplacent pas l'hygiène des mains, qui demeure le moyen le plus efficace pour tuer le virus et éviter la contamination. Toutefois, ils peuvent être portés lorsqu'il y a un contact physique avec une personne présentant des symptômes de la COVID-19. En ce qui concerne le port de la blouse, elle permet d'éviter d'avoir à changer de vêtements en cas de souillure.



COUVRE-VISAGE EN TISSU

Ce type de couvre-visage ne fait pas partie des EPI. Il peut être utilisé par la population, ou encore par un travailleur qui aura des contacts de moins de 2 mètres très limités avec d'autres personnes (ex.: travail de bureau).

En présence d'une personne qui pourrait avoir la COVID-19, le port du masque médical doit en tout temps être préféré au couvre-visage.

3.5 Comment retirer l'équipement de protection de manière sécuritaire?

- Retirer les gants, puis la blouse.
- Se laver les mains une première fois.
- Retirer la visière et le masque.
- Se laver les mains une deuxième fois.

Voir la vidéo sur le retrait sécuritaire de l'EPI.
<https://player.vimeo.com/video/399240155>

3.5 Que devrait comprendre la trousse d'urgence?

- Une trousse d'urgence devrait être disponible à tout le personnel du camp travaillant avec les enfants. Cette trousse devrait comprendre : des gants, une blouse, une paire de lunettes protectrices, deux masques médicaux (un pour l'intervenant et l'autre pour le jeune), un sac refermable et une solution hydroalcoolique d'au moins 60 %.

Pour plus d'information sur le port des EPI, voici un document présentant des conseils destinés aux intervenants qui sont en contact direct avec la clientèle.

PORT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS (ÉPI)

4. GESTION DES CAS, DES CONTACTS ET CONTRÔLE DES ÉCLOSIONS

Il est primordial de suivre les mesures de protection de base afin de limiter le risque de transmission.

4.1 Que faire si un enfant ou un adulte présente des symptômes de la COVID-19?

- Symptômes avant d'entrer sur le site :
 - ★ Un triage devra se faire systématiquement auprès de toutes les personnes qui entrent au camp (travailleur, parent, enfant, etc.).
 - ★ L'accès doit être refusé à toutes les personnes qui présentent des symptômes associés à la maladie tels que :
 - ▶ **de la fièvre :**
 - chez l'enfant : 38 °C (100,4 °F) et plus (température buccale);
 - chez l'adulte : 38 °C (100,4 °F) et plus (température buccale);
 - ▶ **l'apparition ou l'aggravation d'une toux;**
 - ▶ **des difficultés respiratoires;**
 - ▶ **la perte soudaine de l'odorat ou du goût sans congestion nasale;**
 - ▶ **si la personne est déjà placée en isolement en raison de la COVID-19 ou si une personne dans la même résidence présente des symptômes.**
 - ★ La personne présentant l'un de ces symptômes devra être retournée chez elle et être référée à la ligne COVID (1 877 644-4545) afin d'obtenir la suite des consignes.
- **Apparition de symptômes chez un adulte, durant la journée :**
 - ★ L'adulte présentant des symptômes doit :
 - ▶ se désinfecter les mains;
 - ▶ mettre un masque médical;
 - ▶ quitter le milieu dès qu'un remplacement aura été trouvé pour prendre en charge son groupe (éviter de regrouper les enfants avec un autre groupe);
 - ▶ quitter les lieux;
 - ▶ contacter la ligne COVID (1 877 644-4545).
- **Apparition de symptômes chez un jeune, durant la journée :**
 - ★ Donner un masque médical à l'enfant, si toléré, et l'isoler dans une pièce prévue à cet effet.
 - ★ Prévoir un seul membre du personnel qui veille sur le jeune symptomatique. Cet accompagnateur devra porter une blouse et des gants en plus du masque et de la protection oculaire. Il devra également garder, autant que possible, une distance de 2 mètres.
 - ★ Avertir le parent ou le tuteur de la situation afin qu'il puisse ramener l'enfant à domicile et le référer à la ligne COVID : 1 877 644-4545.

- **Après que la personne symptomatique ait quitté les lieux :**
 - ★ Désinfecter les lieux fréquentés par la personne symptomatique, incluant les surfaces et les objets touchés.
 - ★ Ventiler les lieux.
 - ★ Retirer l'équipement de protection de manière sécuritaire (voir section Mesures de protection de base).

4.2 Qu'est-ce qu'une éclosion?

- Une éclosion est déclarée lorsqu'il y a deux cas survenant en moins de 14 jours chez les enfants ou les animateurs d'un groupe ne pouvant être expliqués par un lien épidémiologique en dehors du camp de jour (ex.: 2 cas dans une même fratrie).

4.3 Doit-on fermer le milieu s'il y a une éclosion?

- Dans le cas d'une éclosion dans un milieu, il est important de contacter la santé publique (par téléphone : 514-528-2400 ou par courriel : milieus-jeunesse.drsp.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca) afin qu'elle puisse procéder à une analyse du risque et ainsi déterminer les mesures à mettre en place dans le milieu. Cela ne signifie pas nécessairement la fermeture du camp, mais plutôt une collaboration entre la santé publique et le milieu afin de limiter la transmission du virus.

Afin de vous aider à organiser les procédures de gestion du camp de jour, vous pouvez vous référer à la liste de vérification quotidienne suivante :

https://campsquebec.com/upload/file/DC100-2162B_Liste-CampsJour-Covid19_2020-05_V6_ACC.pdf

4.4 Qu'est-ce qu'une enquête de la santé publique?

- Lorsqu'une personne reçoit un diagnostic de COVID-19, une enquête de la direction régionale de santé publique (DRSP) est menée afin d'appliquer les mesures d'isolement et d'évaluer les contacts de la personne infectée. Les contacts seront évalués à leur tour en déterminant le niveau de risque de contagion en lien avec le type d'exposition (protégés par un masque ou non, le nombre de minutes d'exposition cumulatif entre le cas et le contact, le respect de la distanciation physique, etc.), d'où l'importance de bien suivre les recommandations générales de prévention de la COVID-19. Une fois l'évaluation complétée, des recommandations seront établies.
- Recommandations pour les personnes considérées comme **contact à risque modéré à élevé de contagion** :
 - ★ Retrait du camp de jour et isolement pour 14 jours.
 - ★ Test de dépistage de la COVID-19 :
 - ▶ Si le test est positif, les personnes seront traitées comme des cas confirmés et devront suivre les directives de la santé publique.
 - ▶ Si le test est négatif, les personnes devront poursuivre leur isolement de 14 jours et une répétition du test de dépistage pourrait leur être recommandée 2 jours avant la fin de l'isolement. Si le deuxième test demeure négatif, elles pourront rejoindre le camp à la fin de l'isolement.

- **Recommandations pour les personnes à faible risque de contagion :**

- ★ Aucun isolement nécessaire.
- ★ Surveillance quotidienne des symptômes (2 fois par jour).

4.5 Quel est le rôle de l'établissement du camp de jour lors d'une enquête épidémiologique de la santé publique?

- L'établissement soutient la santé publique dans l'identification des contacts étroits. Il devra, notamment, transmettre le nom des membres du groupe de l'enfant ou de l'animateur ainsi que les coordonnées de toutes les autres personnes ayant pu être en contact étroit avec le cas.

Le rôle primordial de l'établissement du camp de jour est d'identifier les personnes ayant des symptômes, de limiter leur accès au site et de les référer à la ligne COVID (1 877 644-4545).

5. ORGANISATION DU CAMP

5.1 Est-ce que les groupes doivent toujours rester dans le même local?

- Les groupes ne sont pas confinés à un seul local. Toutefois, ils ne devraient pas croiser d'autres groupes dans les locaux.
- Prévoir, si possible, un nettoyage des surfaces touchées dans le local, avant et après l'activité.

5.2 Quelles sont les mesures à prendre lors des déplacements intérieurs?

- Les enfants et les intervenants d'un groupe devraient croiser les autres groupes le moins souvent possible. Ainsi, il est recommandé de prévoir une organisation de l'espace et des horaires qui permettent de se rapprocher d'un principe de circuit fermé.

5.3 Est-ce obligatoire d'avoir une porte d'entrée et de sortie différente pour chacun des groupes?

- Le principe n'est pas qu'ils utilisent toujours la même porte, mais plutôt qu'ils ne se croisent pas lors des arrivées et départs. Réserver l'utilisation d'une porte par groupe pourrait être une façon d'appliquer ce principe, mais décaler les entrées et sorties pourrait également atteindre le même objectif.

5.4. Quelles sont les règles à suivre pour l'utilisation des salles de bain?

- Dans la mesure du possible, un groupe devrait toujours utiliser la même salle de bain.
- Si ce n'est pas possible, le plus important demeure de s'assurer de l'hygiène des mains pour chaque enfant, du respect de la distanciation physique, lorsque possible, et du nettoyage et de la désinfection réguliers de la salle de bain.

6. ACTIVITÉS SPORTIVES, DE LOISIR OU DE PLEIN AIR

6.1 Est-ce possible d'utiliser les modules de jeux?

- **Oui.** Les modules de jeux sont ouverts à la population. Toutefois, étant donné que ces installations sont fréquemment touchées, il est recommandé de se laver les mains avant et après leur utilisation.

6.2 Est-ce possible d'utiliser les lieux de baignade?

- Les piscines extérieures ainsi que les jeux d'eaux sont ouverts à la population.
- Les piscines intérieures sont toujours fermées.

NOTE : Afin de s'assurer de respecter les ratios, il serait préférable de vérifier auprès de votre municipalité le mode de fonctionnement pour l'accès à la piscine.

6.3 Quel type de matériel puis-je utiliser pour les activités ?

- En raison du faible risque de contamination par contact indirect, il est possible de partager du matériel entre les participants (ex. : frisbee, ballon).
- Il est tout de même recommandé :
 - ★ de désinfecter, autant que possible, le matériel utilisé qui serait partagé entre les personnes, avant et après l'activité.
 - ★ de se laver les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou avec une solution hydroalcoolique, avant et après l'activité au cours de laquelle du matériel aurait été partagé.

Un outil d'aide à la décision a été développé pour les intervenants afin de les aider à identifier les activités sportives, de loisir ou de plein air qui pourraient être pratiquées par les jeunes.

<https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Coronavirus/Milieux-intervention-jeunesse/Outil-Aide-Decision-Avttivites-Exterieur-Jeunes.pdf>

7. CONTEXTE DE REPAS

7.1 Quelles sont les règles à respecter pour les repas et les collations?

- La prise de repas ou collations peut se faire à l'intérieur et à l'extérieur, avec son groupe, et en respectant la distance d'un mètre entre les jeunes, dans la mesure du possible.
- Les jeunes doivent se laver les mains avant et après les repas ou collations.
 - ★ Privilégier un lavage des mains avec de l'eau et du savon
 - ★ Si utilisation de solutions désinfectantes: il est important de s'assurer que les mains sont bien asséchées avant de commencer à manger.

- Les aires de repas (tables, chaises, etc.) doivent être nettoyées avant et après leur utilisation, et désinfectées quotidiennement dans la mesure du possible.
- ★ S'il s'agit d'une table de pique-nique, privilégier l'utilisation d'une nappe ou d'un napperon lavable.

[Voir le lien suivant pour la liste des désinfectants recommandés.](#)

- Interdire le partage d'aliments, breuvages, contenants, gourdes d'eau, ustensiles entre les jeunes.
- En plus du respect des règles d'hygiène habituelles, limiter le nombre de personnes responsables de distribuer les collations, et se laver les mains avant et après la manipulation d'aliments.
- ★ Les fruits et légumes frais devraient être lavés avant leur distribution.

7.2 Comment les boîtes à lunch devraient-elle être entreposées?

- Les boîtes à lunch devraient être entreposées dans un endroit frais à l'intérieur (éviter le bord des fenêtres). Si ce n'est pas possible, les entreposer à l'extérieur, en s'assurant que l'endroit choisi demeurera à l'ombre.
- Les boîtes à lunch doivent contenir une bouteille d'eau, un Ice pack et un thermos pour les repas chauds.
- Les boîtes à lunch ne devraient pas être déposées sur les surfaces de tables destinées aux repas et collations.

NOTE : L'utilisation des réfrigérateurs et des micro-ondes n'est pas recommandée.

8. ENFANTS AVEC BESOINS PARTICULIERS

8.1 Quelles notions devraient être appliquées différemment pour les camps de jours spécialisés?

Le contexte des camps spécialisés est particulier, puisqu'il s'agit d'une clientèle vulnérable avec enfants polyhandicapés, présentant parfois des maladies chroniques et multi systémiques. Peu d'études montrent l'impact de la COVID-19 sur cette population, mais ces enfants semblent être surreprésentés parmi les cas de formes graves de la maladie nécessitant une admission à l'hôpital ou aux soins intensifs, pouvant mener à des décès (par ailleurs rares dans la population pédiatrique). Toutefois, certaines particularités sont à considérer :

- Le ratio moniteur-enfant maintenu à 1 : 1.
- L'équipement de protection individuel (EPI) doit être porté en tout temps chez les travailleurs considérant la difficulté de maintenir une distanciation de 2 mètres, une plus grande exposition aux liquides biologiques et un plus grand risque pour ces enfants de faire la forme grave de la maladie s'ils sont exposés au virus :
 - ★ Le masque et la protection oculaire sont nécessaires en tout temps.
 - ★ Les gants et la blouse sont recommandés pour les contacts de moins de 2 mètres. Il n'est pas nécessaire de porter une blouse si le travailleur possède avec lui des vêtements de rechange (à utiliser lorsque présence de souillure et en fin de journée avant de quitter le milieu).

NOTE : À l'extérieur, la protection oculaire est moins nécessaire.

- Les considérations concernant les signalements de cas et le triage demeurent les mêmes qu'en camp de jour régulier.
- La distanciation physique de 2 mètres ne peut s'appliquer.
- Une stabilité entre l'accompagnateur et le jeune est fortement recommandée.

Voir le « Guide de relance des camps en contexte de COVID-19,
- volet intégration, camps adaptés et spécialisés. »

<https://docs.google.com/document/d/1UbsITud9Ba87GF8axLZm2cKTuN4sQxfoz-XrAhad0SQ/edit>

9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

9.1 Comment se transmet le virus?

- Par les gouttelettes d'une personne qui éternue, tousse ou parle. Ces gouttelettes peuvent contaminer :
 - ★ une personne directement, en atteignant ses muqueuses (yeux, nez, bouche), soit le principal mode de contamination;
 - ★ les mains d'une personne qui, à son tour, s'infecte en touchant ses yeux, son nez ou sa bouche;
 - ★ les surfaces. Le virus vit quelques heures sur les surfaces sèches et jusqu'à quelques jours sur les surfaces humides.
- Les gouttelettes peuvent voyager jusqu'à une distance de 2 mètres. C'est pourquoi la distanciation physique combinée à un lavage des mains fréquent et rigoureux demeure l'une des façons les plus efficaces pour limiter la propagation du virus.
- Dans les situations où la distance ne peut être respectée, le port d'un masque et d'une protection oculaire est de mise afin de diminuer significativement les risques de transmission (se référer à la section Équipement de protection individuel).

NOTE : Une personne peut être asymptomatique et contribuer à la transmission du virus.

Limiter le nombre de personnes différentes qui entrent en contact les unes avec les autres (stabilité des groupes, distanciation physique) permet de diminuer le nombre de personnes potentiellement contaminées par une personne contagieuse.

9.2 Quelle est la période de contagiosité du virus?

- Le virus de la COVID-19 peut être transmis 48 heures avant l'apparition des symptômes, puis jusqu'à 14 jours suivant le début des symptômes. Il peut également se transmettre par des personnes asymptomatiques porteuses du virus.

10. RAPPEL DES COORDONNÉES IMPORTANTES

- **En cas d'éclosion dans le camp de jour :**
 - ★ Direction régionale de santé publique :
 - ▶ Courriel : milieus-jeunesse.drsp.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca
 - ▶ Téléphone : 514-528-2400
- **En cas de symptômes de la COVID-19 :**
 - ★ Ligne COVID-19 : 1 877 644-4545
- **En cas d'intoxication :**
 - ★ Centre anti-poison du Québec : 1 800-463-5060
- **Pour toutes autres questions :**
 - ★ Sport et Loisir de l'île de Montréal, Espace solidaire, section [ADAPTATION DES ACTIVITÉS : FOIRE AUX QUESTIONS](#)

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-de-
l'île-de-Montréal**

Québec 